

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ
GDI - Gouvernance et développement insulaire
SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET
ORGANISMES :
Université de la Polynésie française

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Évelyne Bonis, Présidente du comité

Pour le Hcéres²:

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Evelyne Bonis, université de Bordeaux

M. Dominique Andolfatto, université de Bourgogne

M. Mohamed Arouri, Université Côte d'Azur

Experts : Mme Annie Cudennec, université de Bretagne Occidentale - UBO

M. Nicolas Chaigneau, Université Lumière Lyon 2

M. Laurent Maubisson, université de Tours (représentant CNU 06)

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Tanguy Pasquiet-Briand

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Gouvernance et Développement Insulaire
- Acronyme : GDI
- Label et numéro : EA 4240
- Composition de l'équipe de direction : M. Sémir Al Wardi

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

p_panels scientifiques de l'unité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'unité Gouvernance et développement insulaire (GDI) est une unité de recherche pluridisciplinaire qui a pour domaine de recherche principal l'étude d'une collectivité d'outre-mer : la Polynésie française. Cette unité regroupe au 31/12/2021 dix-huit enseignants-chercheurs permanents issus de six sections différentes du Conseil National des Universités (CNU) : droit public (CNU 02), droit privé (CNU 01), science politique (CNU 04), langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (CNU 11), sciences économiques (CNU 05) et les sciences de gestion et du management (CNU 06). Elle est structurée en deux axes de recherche :

- Axe 1 – Gouvernance, normes et institutions ;
- Axe 2 – Stratégie de développement des économies insulaires.

Chaque axe est doté d'un directeur qui joue le rôle fonctionnel de responsable d'animation à la fois interne (il fédère les EC de l'axe) et externe (il fait un travail de réseautage auprès des autorités politiques et socio-économiques de la Polynésie, spécialement en matière de tourisme et de concurrence).

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'unité GDI a succédé au laboratoire IRIDIP (Institut de Recherches Interdisciplinaires sur le Développement Insulaire et le Pacifique) en 2008. Relativement récente, celle-ci a déjà fait l'objet de deux évaluations en 2011 et en 2016.

Elle est une unité de recherche de l'université de la Polynésie française (UPF), issue de la scission de l'université française du Pacifique en deux entités, à la suite d'un décret de mai 1999. Elle est rattachée à l'École Doctorale du Pacifique (ED n° 469).

L'unité dispose de locaux situés sur le campus Utumaoro, île de Tahiti. Au jour de l'évaluation, elle était encore spatialement dispersée puisque les membres du GDI sont répartis dans différents bâtiments et ne sont donc pas regroupés dans un lieu commun. Cette dispersion répond à une logique de formation : un bâtiment Économie-Gestion et un bâtiment Droit. Toutefois, lors de la visite, les évolutions annoncées par le DAE ont été confirmées, à savoir, l'emménagement prochain – du 20 au 24 mars 2023 – dans un seul bâtiment de la recherche où seront spatialement rassemblés les différents EC de l'UPF selon une logique de rattachement à un laboratoire.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'unité GDI est une unité géographiquement éloignée d'autres centres de recherches en SHS.

Néanmoins, elle a su tisser des liens étroits avec des partenaires aussi bien :

- internes à l'UPF : la Bibliothèque de l'UPF, la commission de la recherche, l'École Doctorale du Pacifique, la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, les services des Relations internationales et de la Communication de l'UPF. Plusieurs EC de GDI sont membres de certaines de ces instances ;
- au niveau national et international avec des universités partenaires : l'université de Wellington (Nouvelle-Zélande), l'université de Hawaï, les universités néo-zélandaises (Christchurch, Auckland), les universités australiennes (Sydney, Canberra, Newcastle, Adélaïde) et l'université of South Pacific (Fidji et Vanuatu) ;
- enfin, des échanges réguliers ont lieu avec des entités de métropole comme le Credo (Aix-Marseille Université), l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, l'École des Hautes Études en Sciences Sociales ainsi qu'avec le réseau Asie-Pacifique du CNRS.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés		6
Maîtres de conférences et assimilés		12
Directeurs de recherche et assimilés		0
Chargés de recherche et assimilés		0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées		0
Personnels d'appui à la recherche		0
Sous-total personnels permanents en activité		18
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés		2
Personnels d'appui à la recherche non permanents		0
Post-doctorants		0
Doctorants		11
Sous-total personnels non permanents en activité		13
Total personnels		31

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université de la Polynésie française	18	0	0
Total	18	0	0

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	246,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	243,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	0,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	21,0
Total en k euros	510,0

AVIS GLOBAL

Au sein de l'université de Polynésie française, le GDI constitue une unité de taille modeste : elle s'appuie sur une équipe de dix-huit enseignants-chercheurs au terme de la période expertisée. L'équipe est composite puisqu'elle relève de disciplines variées : droit (CNU 01 et 02), science politique (CNU 04), sciences économiques et sciences de gestion et du management (CNU 05 et 06) et d'un linguiste (CNU 11). Cette mosaïque de compétences fait incontestablement la force de cette unité et lui permet de pleinement remplir sa mission dans un champ nécessairement pluridisciplinaire, même si les EC sont rattachés à l'un des deux axes de recherche de l'unité :

- Axe 1 (regroupant les juristes et politiste) qui a pour intitulé « Gouvernance, normes et institutions » ;
- Axe 2 (regroupant les économistes et les gestionnaires) avec pour intitulé « Stratégie de développement des économies insulaires ».

En raison de sa taille limitée au sein d'une université modeste, l'unité ne dispose pas d'un personnel d'appui à la recherche, ce qui peut à brève échéance limiter sa capacité à se déployer sur les secteurs de la recherche collective ou de la valorisation de la recherche. Elle doit composer avec le soutien des structures de l'université (notamment pour ce qui est de la communication) et avec ses effectifs fluctuants, voire insuffisants. L'unité souffre en effet d'un déficit d'EC en section 05, consécutif à des difficultés de recrutement. Pour le reste, le *turn-over* est pour partie dû à la place des EC en délégation : l'unité souhaite préserver ce système en raison des réseaux que permettent de créer les collègues sous ce statut et donc de l'apport certain de ces personnes au dynamisme de la recherche.

Les ressources financières de l'unité sont constituées d'une dotation satisfaisante (42 000 € en moyenne par an) et de ressources supplémentaires qu'elle tire surtout d'un fort soutien des collectivités territoriales notamment à la recherche de l'axe 2 dans le secteur du tourisme par le Centre d'Études du Tourisme en Océanie-Pacifique (Cetop). En outre, l'unité a récemment, au sein de l'UPF et hors période d'évaluation, bénéficié d'un grand projet pour l'université, intitulé Narua. Ce projet a vocation à améliorer la professionnalisation de l'offre de formation de l'UPF, ce qui rejaillira indirectement sur l'unité.

Au regard de sa gouvernance, l'unité fonctionne de manière satisfaisante. Le pilotage s'est affirmé avec la mise en place d'outils de gestion communément acceptés qui assure publicité, transparence et vie démocratique de l'unité. L'ensemble des personnels se sent impliqué dans l'élaboration de la politique de recherche.

La production scientifique de l'unité est de qualité, en plein essor pour l'axe 1 (avec 107 publications proprement scientifiques sur la période 2016-2021 contre seulement 70 sur la période précédente, soit entre 2011 et 2015), mais aussi et surtout pour l'axe 2 dont la précédente évaluation avait souligné la fragilité (76 publications scientifiques sur la période présentement évaluée contre 32 lors de l'évaluation précédente). Cette production scientifique tant collective qu'individuelle est publiée dans des supports reconnus (e.g. *AJDA*, *Droit fiscal*, *Revue de droit public*, *Revue pénitentiaire et de droit pénal*, *Cahiers de la sécurité et de la Justice*, *LexisNexis*, *Revue Juridique et Economique de la Nouvelle-Calédonie*, *Accounting*, *Organizations and Society*, *Revue Française de Gestion*, *Management et Avenir*, *Revue Lamy de la Concurrence*). Qualitativement et quantitativement, le GDI connaît ainsi une hausse significative de sa production scientifique. Cette production est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et est assez bien répartie entre ses personnels. Enfin, elle respecte les principes de la science ouverte avec un fort taux de publication de travaux de recherche sur Hal. La production scientifique de GDI s'inscrit dans des axes de recherche reconnus (surtout pour l'axe 1 qui constitue l'axe « historique » de l'unité) et elle est clairement pluridisciplinaire, ce qui est plutôt rare dans le domaine des sciences juridiques.

La scission de la recherche entre les axes 1 et 2, que l'unité entend conserver en l'état pour la prochaine période, conduit toutefois davantage à des travaux pluridisciplinaires qu'interdisciplinaires. Les EC sont rattachés à l'un des deux axes et, s'ils communiquent beaucoup de façon informelle entre eux, il n'y a pas de volonté de définir une thématique commune de recherche comme l'environnement (qui est un champ parmi d'autres), susceptible de sortir de cadres disciplinaires assez classiques et de donner une plus grande visibilité nationale et internationale.

Néanmoins, le fait de conduire les réflexions sur les questions spécifiques à la région Océanie témoigne de l'expertise des membres de GDI dans des disciplines variées des sciences humaines et sociales et constitue un élément fort d'attractivité de l'unité. Par ses travaux et les liens entretenus avec les universités de la région (tels les réseaux Pipsa, PIURN), l'unité a démontré sa capacité à développer des recherches fondamentales en lien avec les questions sociétales de l'Océanie. Les partenariats internationaux sont nombreux et font du GDI un acteur reconnu de la recherche du pacifique.

L'unité souffre toutefois d'un manque d'attractivité pour les doctorants (peu de qualification par le CNU des thèses polynésiennes). Des raisons économiques, liées au territoire, l'expliquent partiellement. Les diplômés de l'UPF rejoignent plus volontiers les institutions polynésiennes au sortir du Master. Il convient toutefois de remarquer une amélioration depuis la précédente évaluation. Le nombre de thèses soutenues au cours de la période est

en augmentation (6 contre seulement 3 auparavant). Les fragilités ne tiennent pas tant au nombre de doctorants inscrits qu'au nombre de doctorants se maintenant dans le cycle doctoral jusqu'à la soutenance de thèse. En effet, sur la période, si l'unité a pu enregistrer 27 inscriptions en thèse, il y a eu aussi dix abandons. La situation est toutefois différente entre les deux axes. L'axe 2 est davantage en difficulté avec peu de doctorants, un faible taux d'encadrement et une formation à la recherche insuffisante en raison de l'absence de modules préparant à la recherche (type DER, mémoire) dans les formations de Master. Afin de lutter contre les abandons, une vie de laboratoire plus dynamique est appelée de leurs vœux par les doctorants en sus de l'offre déjà riche de l'école Doctorale et des relations existant avec leur directeur de thèse respectif.

L'unité se distingue également par la qualité de ses interactions non académiques, qui, tout en restant cohérentes avec sa politique de recherche, ont su adopter des formes variées : participation à des rapports pour les débats publics, participations à des instances de conseil, auditions auprès de décideurs publics, interventions dans les médias. L'unité collabore activement avec des collectivités locales et bénéficie d'un fort ancrage local. Enfin, l'unité partage ses connaissances avec le grand public.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A – PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Les recommandations du précédent comité d'évaluation portaient sur les points suivants :

R1 : développer des recherches liées à l'environnement afin de concilier à la fois une recherche appliquée à la Polynésie et la reconnaissance internationale tout en s'ancrant sur une thématique porteuse en termes de financements externes et de développement de relations avec des universités partenaires. Cette recommandation avait été également formulée par le comité d'experts tant au niveau de l'appréciation de l'axe 1 que de l'axe 2, en soulignant son caractère possiblement fédérateur pour les équipes des deux axes.

R2 : Au niveau de l'axe 1, s'ouvrir à un nouveau thème de recherche centré autour des problématiques environnementales afin de ne pas s'enfermer dans l'étude des normes et des institutions de la Polynésie française.

R3 : Au niveau de l'axe 2, il était recommandé « *qu'à côté des réponses à des demandes locales, les enseignants-chercheurs entreprennent d'autres types de recherche ayant un vecteur commun* ».

R4 : La formation par la recherche était présentée comme un point faible de l'unité avec un nombre d'abandons des doctorants très important et une durée de thèse très longue.

R5 : Le besoin de renforcer la communication externe de l'unité par la mise à jour d'un site Web plus adapté.

Pour répondre à ces recommandations, le GDI a engagé les réformes suivantes :

Réponse R1 : la thématique de l'environnement a fait l'objet de travaux de recherche. Toutefois, le GDI n'a pas souhaité imposer ce thème de recherche, pas plus qu'un autre. Il soutient toutefois et encourage les recherches dans ce champ.

Réponse R2 : Les chercheurs de l'axe 1 ont élargi les thématiques de recherche qui demeurent centrées sur la Polynésie, mais qui n'abordent plus seulement l'étude des normes et des institutions.

Réponse R3 : Des efforts ont été réalisés pour rendre plus visibles les travaux des chercheurs de l'axe 2 et pour renforcer sa cohérence notamment par la définition de sous-thèmes. L'axe a été aussi renforcé en EC avec deux recrutements MCF.

Réponse R4 : Des difficultés demeurent avec un nombre encore élevé d'abandons de thèse sur la période : 10 abandons sur 27 inscriptions au cours de la période évaluée. La durée des thèses est plus satisfaisante. Sur les 6 thèses encadrées par un membre de GDI et dont la soutenance a eu lieu sur la période 2016-2021, la durée moyenne des thèses est de quatre ans et six mois mais avec un fort écart type (3 ans et deux mois pour la plus courte et 8 ans pour la plus longue).

Réponse R5 : Un projet de refonte du site internet de la recherche pour l'UPF engagé par la Direction de la recherche était annoncé par le DAE. Au jour de la visite, le nouveau site de la recherche est entré en service. Il est consultable avec le lien : <https://recherche.upf.pf/fr>. Les membres de GDI doivent encore se l'approprier. La publication de tous les profils des membres de GDI doit être finalisée à la fin du premier trimestre 2023. Ce site doit permettre d'améliorer la visibilité de GDI et de son identité ainsi qu'assurer une meilleure valorisation des travaux.

B – DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'unité est de taille raisonnable avec dix-huit enseignants-chercheurs permanents issus de six sections CNU différentes (01, 02, 04, 05, 06 et 11).

Cependant, elle souffre d'un important *turn-over*. Seuls dix EC sont restés durant la période de l'évaluation alors que dix-huit sont passés.

Pour ce qui est des ressources financières, l'unité bénéficie d'une dotation satisfaisante (42 k€ par an) et sait mobiliser des ressources supplémentaires (à hauteur de 490 k€ sur la période 2016-2021).

Les locaux correspondent aux besoins. Les EC disposent de bureaux fixes (1 bureau pour 2). En revanche, sur la période évaluée, les doctorants ne bénéficient pas de bureau ou de salle de travail au sein du GDI et travaillent ainsi à la bibliothèque universitaire ou à leurs domiciles (un grand nombre d'entre eux exerçant une activité professionnelle en même temps qu'ils réalisent leur travail doctoral). L'emménagement annoncé pour mars 2023 permettra en plus un rapprochement des EC des deux axes, ce qui doit faciliter les échanges et ainsi mieux répondre aux objectifs de l'unité.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

La politique scientifique de l'unité a été pensée en tenant compte de la localisation de l'unité et de sa taille. Les recherches portent ainsi sur l'Océanie dans une approche interdisciplinaire et dans un lien de proximité avec les acteurs du monde socio-économique, juridique et politique.

L'unité n'impose pas un projet unique consacré à l'Océanie mais la plupart des enseignants-chercheurs se sont emparés de la question et y consacrent une part de leur activité de recherche au sein des deux axes. Ces axes permettent d'intégrer tous les enseignants-chercheurs et d'assurer à l'unité, en raison de leur spécialité, une visibilité nationale et internationale certaine.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité fonctionne de manière satisfaisante. La gouvernance repose sur un directeur élu, un adjoint et deux instances :

– un conseil du laboratoire qui assure le suivi des dossiers scientifiques, administratifs et financiers et prépare les assemblées générales. Il étudie les demandes de financement des projets de recherche.

– une assemblée générale qui se prononce sur les orientations budgétaires et les bilans financiers présentés par le directeur. Elle se réunit trois fois par an.

Un réel souci de démocratie et de transparence dans le fonctionnement a ainsi été voulu. À chaque réunion de GDI, un relevé de conclusions est rédigé par le directeur et est envoyé par courriel aux membres de GDI. Ce compte rendu est également transmis au service de la recherche (Vice-Présidence Recherche, gestionnaires).

Un processus particulier – procédure d'*accountability* – a été en outre élaboré en matière budgétaire afin de préserver, autant que faire se peut, un sentiment d'équité de traitement des demandes de financement.

Il n'existe en revanche pas de réunions interaxes formellement instituées et régulières qui pourraient être un lieu propice aux travaux interdisciplinaires. Il n'y a pas de réunions interaxes, car les membres de GDI n'en éprouvent pas véritablement le besoin ; les échanges informels sont aisés dans une unité de petite taille, qui plus est, insulaire.

1 / L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Pour ses ressources humaines, l'unité est composée d'une équipe d'enseignants-chercheurs de dix-huit EC titulaires (sur la période) répartie en six Professeurs (PR) et douze Maîtres de conférences (MCF) au 31/12/2021 relevant des sections 01, 02, 04, 05, 06 et 11 du Conseil National des Universités (CNU). Ces ressources permettent à l'unité de remplir sa mission. Les PR émérites, au nombre de quatre, y apportent leur contribution. La présence de nombreux EC en délégation est aussi présentée comme une force et un choix fait par le GDI, afin de bénéficier d'un regard nouveau, d'un souffle et d'un renfort de recherche. Elle est donc perçue moins comme un facteur d'instabilité de l'unité que comme une chance, même si elle engendre un évident roulement du personnel.

Pour ses ressources financières, l'unité bénéficie d'une dotation satisfaisante. Hors masse salariale, la dotation récurrente de l'université s'établit à 246 k€, soit 42 000 euros/an. Elle est quasi constante sur la période, n'oscillant qu'entre 38 000 et 42 000 euros. À cette dotation, s'ajoutent des ressources supplémentaires à hauteur de 490 k€ sur la période. Ces financements complémentaires ont été obtenus de trois façons : les AAP organisés par l'UPF (105 k€), le financement fléché du Cetop par une convention avec le ministère du tourisme (257 k€). Le reste (128 k€) provient de la réalisation d'autres conventions avec l'État-Pays, l'obtention de financements réguliers du Fonds Pacifique et tous les autres contrats et conventions de recherche négociés avec des acteurs locaux, régionaux et nationaux. Il faut ainsi mettre au crédit de l'unité sa capacité à mobiliser des ressources pour partir en quête de fonds. Les ressources ainsi obtenues varient en revanche beaucoup d'une année sur l'autre, allant de 0 € à 133 000 € en 2020 (elles sont en général plutôt de l'ordre de 40 000 €/an).

Chaque EC a son espace de travail personnel et dispose d'un poste informatique. Ces conditions de travail sont jugées satisfaisantes (45 m² de bureaux). Elles devraient être, qui plus est, meilleures encore avec les nouveaux locaux, pour une surface totale de 205 m². Les EC se répartiront dans onze bureaux différents au deuxième étage du bâtiment. Un douzième bureau « de passage » accueillera des doctorants et des professeurs invités. Une salle de réunion pouvant accueillir douze personnes et un espace de convivialité à l'étage de GDI seront partagés avec le laboratoire Gepasud (laboratoire de Géosciences du Pacifique Sud).

Points faibles et risques liés au contexte

À propos des ressources humaines, une faiblesse de l'unité tient à une importante rotation des personnels. Sur la période évaluée, seuls dix des 28 EC titulaires qui ont été des membres de l'unité au cours des six dernières années sont restés en poste pendant la durée totale de l'évaluation. Ce *turn-over* trouve sa raison d'être dans des faits « normaux » tels des départs en retraite, mais aussi et surtout dans des phénomènes structurels et spécifiques : des recrutements en « délégation » (soit un maintien sur poste de 2 à 4 ans) et le retour en métropole d'EC dont le poste est « pérenne » pour des raisons familiales ou de gestion de carrière. La préoccupation principale tient à des difficultés récurrentes de recrutement en section 05. Sur la période, des recrutements se sont avérés infructueux, soit qu'il n'y ait pas eu de candidature sur le poste, soit que les candidats classés ont renoncé. Pour cette section, ce déficit est problématique, car il conduit à une surcharge de travail d'enseignement pour les EC en poste qui doivent effectuer de nombreuses heures complémentaires, voire assurer leurs propres travaux dirigés au détriment du temps consacré à leur activité de recherche.

Si l'unité sait mobiliser ses forces pour obtenir des conventions de recherche, les projets demeurent peu diversifiés. Sur la période, les fonds sont tous issus de projets régionaux (voire locaux). On constate une absence d'obtention de ressources sur appels à projets nationaux : un projet IERDJ a toutefois été obtenu en décembre 2022, permettant de recruter un post-doctorant pour travailler sur le rôle des assesseurs fonciers au Tribunal des terres, internationaux ou européens. L'unité ne se positionne qu'assez peu sur de tels appels à projet.

L'une des raisons peut être trouvée dans le fait que l'unité, pas plus que les autres unités de l'UPF, ne dispose d'équipe administrative : pas l'IGE, d'IGR ou même de secrétariat. L'éloignement ne facilite pas non plus la collaboration avec d'autres équipes pour porter collectivement de tels projets.

La dispersion des locaux est susceptible de rendre plus difficile une véritable vie de laboratoire. Les EC de l'unité ne sont en effet pas regroupés dans un même bâtiment mais relèvent de structures différentes selon une logique de formation – un bâtiment économie et gestion et un bâtiment droit –, ce qui ne favorise pas les échanges entre axes. Toutefois, le DAE fait état de l'inauguration prochaine d'un bâtiment unique consacré à la recherche rassemblant tous les EC de l'UPF.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

La politique scientifique de l'unité est structurée autour de l'Océanie et de ses spécificités, ce qui fait d'elle un acteur reconnu de la recherche dans la région Pacifique. L'unité a su créer de nombreux partenariats avec des institutions de la Polynésie française mais aussi avec des universités et organismes de recherche présents dans le Pacifique Sud ou ayant les sociétés insulaires comme objet d'études. En particulier, elle a développé des liens avec l'université de Hawaï, les Universités de Nouvelle-Zélande (Auckland, Wellington et Christchurch), les Universités australiennes (Sydney et Canberra) et l'université of South Pacific (Fidji et Vanuatu).

L'unité a aussi des échanges réguliers avec des entités de métropole comme le Credo (Marseille), l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence, l'EHESS et le réseau Asie-Pacifique du CNRS.

Avec l'organisation de l'unité autour de deux axes thématiques, se dessine une participation de l'ensemble des EC à l'activité scientifique. Ils sont répartis de la manière suivante : dix-huit enseignants-chercheurs pour l'axe 1 en rotation sur la période relevant des sections CNU 01, 02, 04 et 11 ; quinze en rotation sur la période pour l'axe 2 relevant des sections CNU 05 et 06. Chaque EC est rattaché à un axe.

Points faibles et risques liés au contexte

Il existe de forts déséquilibres entre les sections CNU avec un seul EC issu de la section 11 et un seul issu de la section 04. Cette situation ne semble toutefois pas être un facteur d'isolement. L'EC politiste est amené à travailler en partenariat avec de nombreux autres collègues du GDI ou de métropole – spécialement de la chaire des Outre-mers de Sciences Po Paris – pour conduire de façon pluridisciplinaire ses recherches. L'EC linguiste a pu apporter son aide durant la période d'évaluation, notamment pour des travaux de traductions. Il va toutefois rejoindre une autre équipe d'accueil courant 2023.

Si l'unité est efficace dans l'obtention de financements externes et complémentaires de sa dotation récurrente, les sources de financement demeurent peu diversifiées et très locales.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose d'un règlement intérieur adopté en mars 2012. Elle s'est en outre dotée d'une procédure transparente pour l'allocation de ses ressources financières (mécanisme d'*accountability*). Selon cette procédure, trois fois par an, une réunion est consacrée à la présentation des projets faisant l'objet d'une demande de financement. Un récapitulatif des projets est envoyé par le directeur quelques jours avant la réunion à l'ensemble des membres de l'unité. Chaque porteur de projet présente pendant la réunion les raisons de sa demande et les engagements qu'il prend en termes de retombées et de valorisation. La demande de financement associée est également détaillée. Le conseil du laboratoire se réunit à l'issue des auditions et décide des affectations sur la base des principes suivants :

- 1) Le financement est orienté vers des projets débouchant sur des publications qui valorisent l'activité scientifique de l'unité.
- 2) Les ressources sont réparties de manière équitable entre les projets qui répondent à cet objectif de publication.
- 3) En cas de tensions budgétaires, les projets centrés sur la Polynésie et le Pacifique impliquant une approche pluridisciplinaire et la contribution de différents membres de l'unité sont favorisés.

Un projet présenté ne peut obtenir plus de 4 167 Euros tout exercice budgétaire confondu et quel que soit le nombre de ses porteurs.

En matière de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique, l'unité utilise les ressources et les formations proposées par l'établissement. Il en va de même en matière d'environnement concernant les déchets et les déplacements.

Points faibles et risques liés au contexte

Les difficultés de recrutement conduisent à une sous-représentation des femmes parmi les EC, même si l'unité est attentive aux questions de parité.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

Au regard de sa taille, l'unité est attractive par son rayonnement scientifique. L'Océanie constitue un riche champ de recherche. La réflexion menée sur les questions spécifiques à cette région témoigne de l'expertise des membres de GDI dans des disciplines variées des sciences humaines et sociales et constitue un élément fort d'attractivité de l'unité. Par ses travaux et par les liens entretenus avec les universités de la région, tels que les réseaux Pipsa et PIURN, l'unité a démontré sa capacité à développer des recherches fondamentales en lien avec les questions sociétales de l'Océanie.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le nombre de publications scientifiques connaît une progression significative au cours de la période évaluée : +46 % pour l'axe 1 ; + 112 % pour l'axe 2.

La volonté de l'équipe est de faire participer activement tous ses membres (y compris les doctorants) à ses travaux.

L'unité apparaît également bien insérée au sein de l'UPF, ce qui se traduit notamment par la participation de plusieurs de ces membres à la gouvernance de l'UPF (dont la fonction de vice-président chargé des relations internationales).

AXE 1 :

L'unité privilégie des collaborations de recherche avec quatre universités ancrées en Océanie au sein desquelles les membres de GDI interviennent régulièrement. Elle s'est également déployée pour mieux s'insérer dans les réseaux français de recherche sur l'Océanie et construire de nouveaux partenariats (avec le Credo, notamment, et en lien avec le Fonds Pacifique).

En outre, les chercheurs de GDI sont invités dans des universités étrangères en dehors de la région Océanie. De telles invitations témoignent de l'expertise des chercheurs concernés. Des membres de l'unité participent à des comités de rédaction de revues reconnues (deux pour l'axe 1) ou dirigent des collections (trois pour l'axe 1). L'attractivité de l'unité se traduit enfin par la participation de ses membres à des instances de pilotage de la recherche (une mission d'expertise Hcéres pour l'axe 1), ainsi qu'à des sociétés savantes.

AXE 2 :

Le nombre de colloques et de journées d'étude organisées à l'UPF ou par des membres de GDI en dehors de l'UPF démontre le dynamisme de l'équipe et son rayonnement. On notera l'organisation de nombreuses manifestations scientifiques (5 organisées au sein de l'UPF dont 3 ont porté sur le thème du tourisme après la Covid), ainsi que les collaborations établies avec tout un ensemble de parties prenantes (e.g. coopérations avec l'Agence Universitaire de la Francophonie Asie-Pacifique). Ces manifestations permettent l'accueil de collègues extérieurs à l'UPF et le développement de réseaux de recherche. Plusieurs membres de cet axe sont invités à intervenir dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur et sont membres du comité éditorial de revues scientifiques dont certaines jouissent d'une large reconnaissance. Un membre de l'axe exerce des responsabilités dans une association savante (association francophone de comptabilité). Les membres de l'axe ont reçu quelques prix et distinctions.

Points faibles et risques liés au contexte

AXE 1 :

Le dossier ne renseigne pas la participation des membres de l'unité à des jurys d'HDR, des jurys de thèse, des comités de sélection. Or, de telles participations constituent des indicateurs non négligeables de reconnaissance des chercheurs dans leur communauté scientifique. La période de la Covid peut toutefois aisément expliquer la moindre mobilité des chercheurs, notamment à l'étranger.

On fera le constat d'une insuffisante implication des doctorants dans les travaux de l'équipe.

AXE 2 :

Les « prix et distinctions scientifiques » de l'axe 2 associés à des travaux de recherche « singuliers » (une publication, un ouvrage, une thèse) sont moins importants que ceux de l'axe 1 : les PEDR ou les promotions récompensent des « carrières ». Cette distinction encouragera les membres de l'axe 2 à postuler aux nombreux prix proposés dans les sections 05 et 06 (e.g. prix de thèse, prix de recherche FNEGE, labellisations d'ouvrage). De manière générale, le rayonnement scientifique de l'axe 2 repose aujourd'hui sur quelques membres dont il convient d'essayer d'accroître le nombre dans les prochaines années. Cela semble d'autant plus nécessaire que, durant la période évaluée, cet axe a vu partir à la retraite deux économistes très actifs sur les thèmes du droit de la concurrence et du tourisme, ce qui questionne la pérennité du positionnement fort de l'unité dans ces deux domaines. Améliorer la capacité d'encadrement de l'axe 2 en incitant les MCF à passer l'HDR (2 MCF de l'axe 2 ont obtenu leur HDR sur la période ainsi que 2 MCF de l'axe 1) pourrait être un levier afin d'assurer une consolidation de l'attractivité, de telle sorte que celle-ci ne repose pas uniquement sur quelques membres.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période d'évaluation (2016-2021), 27 doctorants ont été accueillis par l'unité, ce qui témoigne de l'attractivité de GDI. Le taux d'encadrement au sein de l'axe 1 est de 90 %, ce qui est satisfaisant. Pour l'axe 2, le nombre de doctorants inscrits ou ayant soutenu une thèse sur la période 2016-2021 a progressé depuis la précédente évaluation du Hcéres, malgré la faible proportion d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (37,5 %).

On note une progression dans le nombre de thèses soutenues pendant la période d'évaluation : six thèses soutenues (4 relevant de l'axe 1 et 2 relevant de l'axe 2) alors que trois thèses avaient été soutenues pendant la période précédente d'évaluation.

Les EC de GDI s'efforcent d'accompagner les doctorants dans leurs recherches : mise en place d'un séminaire d'épistémologie en 2021, encouragement des doctorants à soumettre des communications, à participer à des événements scientifiques.

L'unité attire des chercheurs juniors et confirmés de manière permanente ou en délégation (sept sur les quatre dernières années) et auxquels est proposé un environnement propice au développement de leurs activités de recherche. Des intervenants étrangers participent régulièrement aux colloques organisés par l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Sur les 27 doctorants accueillis par l'unité pendant la période d'évaluation, quatre ont bénéficié d'un financement, ce qui paraît peu. Six doctorants ont soutenu leur thèse à l'UPF (dont 4 pour l'axe 1), ce qui double le nombre de soutenances par rapport à la précédente période évaluée. On note onze abandons, ce qui est beaucoup. Les raisons avancées sont les difficultés de financement ainsi que le faible nombre de Masters, ce qui réduit le vivier de recrutement des doctorants. En outre, sur la période d'évaluation, le volume de publications des doctorants est faible (3).

Le document d'autoévaluation comptabilise les doctorants des EC en délégation, inscrits dans l'établissement d'origine de l'EC et non à l'UPF. Cela peut se justifier, compte tenu des nombreuses rotations au sein de l'équipe des EC, notamment expliquées par les délégations temporaires d'EC venant de métropole et le temps d'adaptation que requiert l'implantation sur place. Il reste que cette spécificité ne facilite pas la lecture de l'activité de GDI en matière d'encadrement doctoral.

Deux EC de GDI ayant soutenu leur HDR sur la période 2016-2021 sont ensuite retournés en métropole. Cette situation pénalise le laboratoire et notamment l'axe 2 qui présente une faible capacité d'encadrement doctoral.

Pour l'axe 2, le nombre de thèses soutenues à l'UPF reste faible (n=2), comparativement au nombre de thèses soutenues dans d'autres établissements et sous la co-direction d'EC rattachés à l'UPF. Il n'y a notamment, en économie, qu'une seule thèse encadrée par un membre du GDI (une deuxième l'est par un membre qui est désormais parti). En outre, le potentiel d'encadrement de thèses de cet axe est, comparativement à l'axe 1, faible : 37,5 % des membres de cet axe sont habilités à diriger des recherches contre 90 % pour l'axe 2. Actuellement, l'axe 2 ne compte pas de MCF HDR. L'unité est encouragée à proposer une formation à la recherche (Master recherche) pour accroître le nombre de doctorants potentiels qui soutiendront une thèse délivrée par l'UPF : l'absence de Master spécialisé en sciences économiques est notamment préjudiciable au développement de la recherche doctorale dans ce domaine. De même, l'unité est encouragée à flécher une partie des budgets alloués à la recherche au financement de thèses qui traiteraient des problématiques examinées par l'unité : par exemple, 257 k€ ont été obtenus du ministère du Tourisme polynésien et une partie de ces crédits pourrait être dévolue à des thèses liées scientifiquement à l'axe 2 et à sa thématique du tourisme. Cela permettrait de diminuer le nombre d'abandons constaté en cours de thèse en raison de la réalisation d'autres activités professionnelles pendant le travail doctoral.

Le rapport d'autoévaluation mentionne que l'organisation de colloques ayant une renommée régionale ou internationale permet d'accueillir des personnalités de premier plan, qui restent pour la plupart pour de courts séjours. Cependant, il semble que les collaborations en termes de recherche et d'encadrement de thèses résultant de ces séjours soient restreintes.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période d'évaluation, l'unité a répondu avec succès à un appel à projet du Fonds Pacifique financé par le ministère des affaires étrangères, pour l'organisation d'un colloque (obtention de 26 k€) et d'un séminaire de recherche (obtention de 18 k€). Elle a répondu avec succès à des appels à projets proposés par des collectivités territoriales (306 k€), de l'université et enfin de l'État polynésien (notamment pour permettre l'organisation de colloques).

Pour l'axe 2, les appels à projet remportés par l'unité concernent principalement des préoccupations territoriales, ce qui témoigne de l'utilité des contributions scientifiques de l'unité sur son territoire. La création en 2018 du Cetop permet, par ailleurs, à l'unité de bénéficier désormais d'une source de financement externe qui est appelée à perdurer sur les prochaines années. Le Cetop a ainsi obtenu un financement cumulé de 257 k€ depuis sa fondation en 2018 (soit 52 % des ressources financières obtenues sur la période). Ce cadre a permis de soutenir efficacement le développement de recherches sur le tourisme en Polynésie au sein de l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Le document d'autoévaluation ne mentionne pas de réponse à des appels à projets internationaux et européens. De même, l'unité ne porte pas de projets financés par l'agence nationale de la recherche (ANR) ou de projets financés par les programmes d'investissements d'avenir (PIA). Au vu des thématiques de recherche de l'unité, cela pose question.

On note enfin les difficultés de l'unité à obtenir des financements dans le cadre de réponses à appels à projets pour obtenir des contrats doctoraux.

Le manque de projets d'ampleur financés explique en partie le nombre très limité de thèses financées. Les doctorants financés le sont principalement par des contrats établissement.

Des réponses à des appels à projet de type ANR ou PIA encourageraient les chercheurs des deux axes à mutualiser leurs efforts et leurs connaissances, en raison de la transdisciplinarité attendue dans ce type d'appel à projets, et cela leur permettrait également de pouvoir financer un contrat doctoral, ou plusieurs. Cela permettrait en outre de diversifier les sources de financement externes qui restent pour l'heure assez dépendantes des moyens que permet d'obtenir le Cetop.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Rubrique non renseignée dans le document d'auto évaluation car « sans objet »

Points faibles et risques liés au contexte

La constitution de base de données dont l'usage serait partagé permettrait des collaborations entre les titulaires d'une part, puis entre les titulaires et les contractuels (ou chercheurs invités) d'autre part. Une plateforme permettant l'archivage et la consultation de ces bases de données constituerait ainsi une ressource technique utile à la production scientifique de l'unité : il faudrait alors également disposer d'un ingénieur de recherche en charge de la qualification et de l'administration de ces bases de données.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique du GDI est abondante, en augmentation et de qualité. On dénombre 319 publications, pendant la période évaluée et quel que soit le support, ce qui implique ici les publications de vulgarisation et les travaux destinés au monde socio-économique.

Axe 1 :

La production scientifique apparaît satisfaisante tout particulièrement au regard des spécificités de l'équipe d'enseignants-chercheurs du centre de recherche, caractérisée par un *turn-over* important. On note la progression du nombre et de la qualité des publications par rapport à la période précédente.

Les thématiques de recherche s'inscrivent en toute logique dans une dynamique de recherche interdisciplinaire, toutefois cantonnée au seul champ des SHS. Une telle démarche risque de s'avérer insuffisante pour mener une réflexion globale et approfondie des interactions homme-milieu.

Axe 2 :

La production scientifique est en augmentation et l'on peut aussi noter une certaine qualité. On peut donc conclure à une bonne progression par rapport à la précédente période.

1 / La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité encourage ses membres à publier dans des revues et des ouvrages de référence, à comité de lecture. De même, l'unité favorise les recherches qui font l'objet de co-financements ou menées en coopération avec des chercheurs internationaux dans le cadre des colloques qu'elle organise. Elle développe une activité de recherche soutenue et originale, qui dépasse le seul cadre polynésien.

Axe 1 :

Une thématique de recherche participe plus particulièrement à une réflexion riche de perspectives, contribuant à la connaissance : les relations internationales en Océanie, combinant dimensions historiques, juridiques, politiques, sans oublier les enjeux liés au changement climatique. Les recherches menées en la matière se fondent sur la solide expérience de l'équipe. En témoignent les trois colloques organisés sur la période d'évaluation. Les enjeux liés au changement climatique ouvrent ici un large champ de réflexion juridique et politique que l'unité explore à travers l'organisation de conférences sur l'environnement. Ce sont aussi tous les enjeux liés à la puissance de la Chine, singulièrement dans la région Pacifique, qui ont été abordés, notamment lors du troisième colloque.

Parallèlement à la recherche – de près ou de loin – sur l'Océanie ou sur le monde Pacifique, les chercheurs de l'axe 1 ont une activité productive assez diverse, qui mériterait d'être mieux structurée en termes de politique scientifique : droit pénal, droit sanitaire, droit européen, droit des collectivités territoriales, droit de la fonction publique, droit du numérique.

Axe 2 :

La production scientifique a augmenté qualitativement (publications dans des revues reconnues) et quantitativement (76 publications scientifiques sur la période présentement évaluée contre 32 lors de l'évaluation précédente). On note en particulier que le nombre d'articles parus dans des revues reconnues dans les spécialités concernées a augmenté de manière importante (e.g. , *Accounting, Organizations and Society*, *Revue Française de Gestion, Management et Avenir*, *Revue Lamy de la Concurrence*). Le

développement des recherches sur le tourisme au sein de cet axe (soutenu par les activités du Cetop) a significativement contribué à la montée en puissance qualitative et quantitative.

Points faibles et risques liés au contexte

Les publications intéressent six disciplines aux critères d'évaluation différents, ce qui ne facilite pas l'appréciation globale de la production scientifique de l'unité.

Les collaborations interdisciplinaires hors SHS déjà existantes – telles que la manifestation inaugurale d'un cycle de colloque en octobre 2021 en partenariat avec les sciences dures qui doit se prolonger par un prochain colloque sur la vulnérabilité des territoires insulaires – mériteraient d'être davantage développées afin de conduire des analyses plus complètes sur les interactions homme-milieu, désormais fondamentales dans un contexte de pressions anthropiques croissantes. Tout particulièrement, des liens pourraient être créés avec d'autres centres de recherche de l'université de Polynésie française. Par exemple, l'UMR Ecosystèmes Insulaires Océaniques (UMR EIO) développe notamment des recherches sur les enjeux environnementaux et sanitaires des écosystèmes insulaires : ce sont là des recherches qui posent des questions sociétales fondamentales susceptibles d'intéresser les recherches de l'unité.

Axe 1 :

La recherche en science politique – sauf sous une dimension assez étroite en géopolitique ou sous une dénomination trop générale, « politique » – est assez éclatée ou noyée dans d'autres perspectives. En dehors du Pipsa, aucune attache particulière n'est faite avec cette discipline telle qu'elle est conçue à travers notamment ses organisations professionnelles ou disciplinaires en France ou dans le monde. Cette dimension, pourtant bien réelle, doit sans doute être mieux structurée, mieux articulée et mieux valorisée avec les problématiques telles qu'elles se développent dans ce champ disciplinaire.

Axe 2 :

Les sujets, les angles d'approche retenus et les concepts mobilisés sont relativement hétérogènes. Pour ce qui est des objets d'études, certains articles traitent de problématiques territoriales, d'autres pas. Cette hétérogénéité ne permet pas de bénéficier pleinement d'effets d'expérience significatifs : le cumul des connaissances sur un concept précis permet de s'inscrire dans des débats scientifiques et théoriques à plus long terme.

Les collaborations et les co-publications avec des chercheurs de niveau international sont restreintes à quelques membres de l'unité. En outre, certains de ces membres, au sein de l'axe 2, ont désormais quitté l'unité, ce qui fait peser un risque sur le maintien de telles collaborations. Les doctorants sont peu impliqués dans les publications de l'unité.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Axe 1 :

On note un total de 171 publications, parmi lesquelles 29 publications de référence dans des revues juridiques reconnues (e.g. *AJDA*, *Revue de droit public*, *RGDIP*) et 32 chapitres d'ouvrage. La progression des publications de l'axe 1 dans des revues à comité de lecture et de chapitres d'ouvrage est sensible, tant en termes de nombre d'articles (+27 %) qu'en termes de nombre de publication par an et par ETP (+ 46 %) par rapport à l'évaluation précédente (p. 36).

Le nombre de publications « scientifiques » par ETP est de 2,53 par an pour l'axe 1.

Axe 2 :

On recense 148 publications sur la période d'évaluation dans des revues d'excellent niveau qualitatif (e.g. *Accounting, Organizations and Society*, *Revue Française de Gestion*, *Management et Avenir*, *Revue Lamy de la Concurrence*). Ainsi, la comparaison avec le bilan établi par le comité d'experts lors de la précédente évaluation fait apparaître une amélioration aussi bien quantitative que qualitative.

On peut noter l'instauration de mécanismes internes (dit « mécanismes d'*accountability* ») afin de répartir de façon transparente les moyens de l'équipe entre ses différents membres.

La majorité des chercheurs associés à l'axe 2 produit des connaissances, ce qui constitue une véritable force pour l'unité. Ceux dont la densité de publication est la plus modeste ont intégré l'unité sur la fin de la période examinée.

Points faibles et risques liés au contexte

Axe 1 :

Comme le souligne le DAE, mener des recherches en Polynésie n'est pas toujours aisé. Tout particulièrement, le roulement des EC est élevé : sur 28 EC membres de l'unité sur la période d'évaluation, seuls dix sont restés en poste sur l'ensemble de la période. Ceci peut expliquer que, si, pour l'axe 1, le nombre de publications par ETP est de 2,53 par an, le nombre de publications dans les revues à comité de lecture et les chapitres d'ouvrage par ETP soit seulement de 1,58 par an. Cette situation nuit à la continuité de la réflexion. Elle est en outre source d'une certaine hétérogénéité des travaux, ce qui est de nature à nuire à la cohérence des recherches de l'unité.

On notera enfin le nombre limité des publications de travaux de doctorants : trois publications sur la période d'évaluation sont constatées.

Axe 2 :

Bien qu'une majorité de membres de l'axe 2 soient actifs en termes de publications scientifiques, un déséquilibre significatif existe entre les membres et surtout entre les membres « confirmés » et les doctorants. En outre, un nombre significatif des publications de l'axe 2 de grande qualité a été le fait d'enseignants-chercheurs particulièrement actifs qui ne sont plus désormais membres de l'unité. Pour autant, le volume et la qualité des productions scientifiques des membres de l'axe 2 de l'unité ont bien évolué depuis 2015 : cette dynamique est très satisfaisante. Cependant, un seul chercheur encore en poste à l'issue de la période 2019-2021 a co-écrit avec des chercheurs qui ont quitté l'unité durant la période. La collaboration entre les membres de l'équipe de l'axe 2 doit être davantage encouragée car près de la moitié des publications marquantes ont été écrites par des chercheurs qui ont quitté l'unité au cours de la période.

Par ailleurs, parmi les quatre doctorants qui ont travaillé au moins trois ans sur la période, un seul est associé à une unique publication (un ouvrage). L'unité pourrait encourager les membres titulaires à corédiger des articles et des communications avec ces jeunes chercheurs.

On précisera que le chapitre d'ouvrage du doctorant en question, mentionné dans le rapport, ne figure pas dans l'annexe qui recense toutes les publications de l'unité.

Enfin, l'unité indique encourager tous ses membres à publier dans des revues de référence, mais, au-delà de cette affirmation de principe, les mécanismes d'incitation auraient pu être présentés de manière précise.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité fournit des efforts pour mettre à la disposition d'un large public les résultats des travaux de ses enseignants-chercheurs. Ces efforts se traduisent par le soutien à la publication en *open access* et par l'encouragement à la mise sur Hal-SHS des travaux de ses membres : on compte actuellement sur Hal-SHS 86 documents en texte intégral et 349 notices. Ces efforts sont enfin illustrés par un accord avec l'éditeur pour la mise à disposition gratuite aux lecteurs intéressés d'un ouvrage collectif (publication des actes du colloque Indo-Pacifique et les nouvelles routes de la soie), une fois les stocks écoulés.

Points faibles et risques liés au contexte

Le document d'évaluation ne précise pas dans quelle mesure les recherches de l'unité impliquant la prise en considération des connaissances des peuples autochtones respectent les règles éthiques relatives à leur protection.

De manière générale, la politique d'intégrité menée par le laboratoire manque de précisions, notamment pour tout ce qui relève de l'usage des données collectées dans le cadre de recherches auprès des populations du territoire.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Les membres de l'unité ont à cœur de développer une recherche liée aux préoccupations de la société. Cette volonté est décrite comme une forme de « signature » des travaux menés par l'unité (p. 44 du DAE). L'unité travaille en étroite collaboration avec les acteurs du monde non académique : acteurs locaux institutionnels ou organismes professionnels. Les membres du GDI organisent des conférences, des présentations auprès des représentants du monde non académique. Ils produisent des travaux d'expertise qui alimentent la réflexion des acteurs socio-économiques et sont très présents dans les médias polynésiens. Se pose toutefois la question de la valorisation de l'ensemble de cette activité dans le cadre de publications académiques.

1 / L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Du fait de ses thématiques de recherche, l'unité développe naturellement ses collaborations avec le monde non académique, concrétisées par la signature de conventions, sources d'importants partenariats avec les instances publiques ou privées (Cetop, chambre des notaires de Polynésie, État polynésien).

Axe 1 :

Les collaborations fournissent à l'unité l'occasion de développer une réflexion originale sur la question de la propriété, susceptible de nourrir des recherches fondamentales.

Les EC de l'unité sont régulièrement auditionnés par les institutions polynésiennes, invités dans les médias (dans une moindre mesure pour ce qui concerne l'axe 1), ce qui illustre leur implantation certaine dans les sphères non académiques. L'unité définit enfin des formations *ad hoc* sous la forme de diplômes d'université pour répondre à la demande du monde non académique.

Axe 2 :

La qualité des interactions non académiques avec le secteur social, celui des collectivités et le secteur économique est très satisfaisante. Les membres de l'axe 2 contribuent significativement à la production d'expertises scientifiques et techniques pour des instances territoriales (e.g. rapport réalisé pour la Direction de l'agriculture de la Polynésie française, rapport d'étude pour le ministère du tourisme et du travail, étude de marché réalisée pour le compte de la Direction des Ressources Marines et Minières). Ils réalisent aussi de nombreuses activités d'expertise en lien avec le monde socio-économique et politique (e.g. présidence du Comité de Polynésie Française du Conseil de Coopération Économique du Pacifique, présentation au « séminaire gouvernemental consacré aux aides publiques » ou sur « l'emploi et la croissance en Polynésie Française », travaux pour la Direction du chantier collaboratif pour le ministère du tourisme, audition au ministère du Travail dans le cadre de la préparation de la Loi Travail [El Khomri], fonction d'administrateur de l'Institut Polynésien de l'Expertise Stratégique, etc.). De même, la création du Cetop et les activités qui en ont découlé ont permis à l'unité de développer significativement des recherches menées en collaboration étroite avec des acteurs locaux institutionnels du secteur du tourisme.

Par ailleurs, l'unité est également impliquée, en lien avec la direction de la formation continue de l'UPF, dans des actions de formation spécifiques à la demande des acteurs du monde non académique.

Points faibles et risques liés au contexte

Bien que ses thématiques de recherche semblent parfaitement s'y prêter, l'unité ne fait pas état de partenariats avec le monde non académique pour financer les recherches de jeunes chercheurs, doctorants ou post-doctorants. Elle ne fait pas non plus état d'une démarche de science participative qui contribuerait à enrichir la réflexion scientifique.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le développement des produits à destination du monde socio-économique se caractérise par la restitution des travaux de l'équipe de l'unité sous forme de conférences, d'interventions hors les murs de l'université, d'auditions auprès d'instances nationales ou locales, de rédaction de rapports ou de participations à des débats/médias. L'unité contribue par ses expertises à l'appui aux politiques publiques. Les produits de l'expertise scientifique et technique issus de collaborations avec l'État ou des organismes de recherche tels l'IRD traduisent l'écoute dont bénéficie l'unité auprès de ces instances.

Les membres de l'axe 2 ont produit plus d'une vingtaine d'articles dans des revues professionnelles ou techniques, parus dans des supports relativement diversifiés (e.g. *Tourisme & Résilience*, *L'Écho Touristique*, *Actualités du Droit*, *The Conversation*). Certains de ses membres sont impliqués au sein de structures rassemblant des acteurs socio-économiques locaux (Comité de Polynésie française du Conseil de Coopération Économique du Pacifique, Institut Polynésien de l'Expertise Stratégique).

L'unité présente des interactions à la fois nombreuses et de qualité avec les acteurs non académiques. Les activités d'expertise en lien avec le monde socio-économique prennent la forme d'interventions plutôt nombreuses (rapports, conférences, débats, tables rondes, médias, etc.).

Points faibles et risques liés au contexte

Axe 1 :

13 conventions et contrats avec des acteurs non académiques ont été signés sur la période de référence en relation avec les activités de recherche des membres de l'unité (produites par cinq enseignants-chercheurs de l'unité). Toutefois, ces activités prennent parfois la forme d'activités qui dépassent le champ de l'évaluation de l'unité (telle l'activité « conseiller municipal »).

Les produits de l'expertise scientifique et technique, sous la forme de rapports, sont au nombre de quatre, ils sont issus de la seule activité de deux EC.

Enfin, les EC de l'axe 1 n'ont pas contribué aux produits à destination du monde professionnel.

Axe 2 :

L'activité de publication d'articles dans des revues professionnelles ou techniques est réalisée essentiellement par les membres de l'axe 2 du laboratoire (cf. onglet 14 du tableur « Données de production et d'activités »), dont 60 % (15/25) ont été produites dans le cadre des recherches du Cetop sur le tourisme (« veille documentaire » du Cetop). Les supports sont à ce titre encore relativement peu diversifiés.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les membres de l'unité produisent un grand nombre d'articles à destination de la presse grand public (*Tahiti-Pacifique*, *The Conversation*, *Le Monde*...). On recense ainsi 114 interventions dans les médias sur la période évaluée (presse, télévision, radio). Cette production traduit l'importante implication des membres de l'unité dans les questions sociétales.

Il a été développé aussi un cycle de conférences grand-public sur l'environnement (au sein de l'axe 1) à compter de 2021.

Les membres de l'axe 2 produisent des efforts considérables pour partager leurs connaissances avec le grand public et contribuent significativement aux débats de société : en organisant ou en participant à des rencontres de médiation scientifique (essentiellement des participations à des tables rondes), par le truchement d'une centaine d'interventions dans des émissions de radio, TV ou de presse écrite dans des supports très diversifiés et en publiant 40 articles à destination du grand public, parus dans des supports relativement variés (*Tahiti Pacifique*, *The Conversation*, *La Croix*, *Le Monde*, *Sports Tahiti Mag*, *HR.Square*).

Points faibles et risques liés au contexte

Axe 1 :

On note un nombre limité d'activité de médiation scientifique (une participation à une table-ronde sur la période d'évaluation). De plus, un seul enseignant-chercheur de l'axe 1 a été sollicité pour des interviews.

Axe 2 :

L'activité de l'axe 2 est bien plus fournie. Toutefois, un grand nombre d'interventions dans les médias (72) ne sont le fait que d'un seul membre de l'unité.

C – RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'unité doit encourager ses membres à répondre à des appels à projets nationaux, européens et internationaux, afin d'avoir des projets structurants majeurs impliquant des chercheurs et des doctorants des deux axes du laboratoire.

Elle doit aussi inciter ses MCF de l'axe 2 à passer l'HDR afin d'améliorer la capacité d'encadrement qui demeure modeste et ne repose que sur trois professeurs.

La politique doctorale doit être mieux précisée, en termes de recrutement, de financement et d'accompagnement, afin d'améliorer le taux de thèse financées et de réduire la durée des thèses et, surtout, le taux d'abandon. Il serait souhaitable que cette politique doctorale puisse en outre s'appuyer, en amont pour l'axe 2, sur une formation à la recherche prodiguée en Master.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Les invitations en tant que professeur invité des membres de l'unité pourraient être renforcées pour ce qui concerne l'axe 1 (une seule invitation en tant que professeur invité mentionnée).

Au vu de ses thématiques de recherche, il semble que l'unité pourrait développer son activité en matière de réponse à des appels à projets nationaux et internationaux.

La recherche de financements de contrats doctoraux pourrait être développée, en collaboration avec les collectivités territoriales.

La création d'un Master 2 recherche en économie/gestion pourrait aider à attirer de nouveaux doctorants.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Compte tenu des thématiques de recherche, les travaux interdisciplinaires menés avec des collègues de disciplines autres que les sciences humaines et sociales pourraient enrichir la réflexion menée par l'unité et ouvrir à des collaborations interdisciplinaires plus larges.

Les recherches menées par les EC de l'unité sont originales. Des questions fondamentales relatives au changement climatique, aux droits des peuples autochtones, plus largement aux relations Homme-milieu pourraient prolonger ces recherches et leur ouvrir de nouvelles perspectives, afin de renforcer les publications dans les revues à comité de lecture.

L'unité doit mettre en place des outils pour aider ses doctorants à publier davantage dans des revues académiques : ateliers d'écriture, séminaires de type « how to publish? » ou « how to write a research proposal? ».

Au regard du départ récent au sein de l'axe 2 de membres très actifs en matière de production scientifique, il semble nécessaire que l'unité accompagne fortement les nouveaux membres récemment arrivés pour continuer à renforcer son positionnement dans le domaine du tourisme et de la concurrence.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Les EC de l'unité sont fortement impliqués dans la vie de la société. Cette implication doit se poursuivre. L'unité pourrait faire davantage bénéficier la recherche doctorale de cette implication par le biais de la recherche

de financements de contrats doctoraux par le monde socio-économique et la société civile (dispositif Cifre ou équivalents locaux compte tenu de l'inadaptation du dispositif au contexte juridique polynésien...).

L'unité pourrait aussi mieux valoriser l'importance et la qualité des liens durables qu'elle entretient avec les acteurs non académiques locaux, afin de favoriser la création de chaires ou d'observatoires sur des thématiques comme le tourisme, l'espace ou le changement climatique.

L'unité aurait sans doute intérêt à inciter davantage les EC de l'axe 1 à s'engager dans des actions de médiation scientifique à destination du grand public.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATES

Début : 15 février 2023 à 17 h 30

Fin : 16 février 2023 à 21 h

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

Mercredi 15 février 2023

17 h 30 – 18 h Réunion de démarrage du comité d'experts à huis-clos en présence du conseiller scientifique

18 h – 18 h 30 1ère Séquence – 30 minutes
Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité (directeur, directeur adjoint, co-directeur, ancien DU et futur DU, responsables d'axes, administrateur du labo mais « membres de la direction » ne peuvent être présents à d'autres séquences à huis-clos), en la présence de M. Sémir Al Wardi (ancien Directeur), de M. Vincent Dropsy (responsable axe 2), de M. Damien Mourey (Directeur), de Mme Sandrine Sana (responsable axe 1) de M. Antonino Troianiello (Directeur adjoint).

18 h 30 – 18 h 40 Pause

18 h 40 – 19 h 40 2ème Séquence – 60 minutes – 15 minutes exposé par la direction + 45 minutes questions/réponses
Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité, y compris les personnels d'appui à la recherche, les professeurs émérites et les chercheurs associés.

19 h 45 – 20 h 30 3ème Séquence – 45 minutes
Entretien à huis-clos avec les représentants des tutelles (VP Recherche, responsables de pôle, de champ...), en la présence de Madame Nabila Gaertner-Mazouni. (VP recherche).

Judi 16 février 2023

18 h – 18 h 30 4ème Séquence – 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction). Les émérites et les associés statutaires peuvent assister à la réunion.

18 h 30 – 19 h 5ème Séquence – 30 minutes
Entretien à huis-clos avec les doctorants et les post-doctorants.
L'un des participants à la réunion, désigné comme représentant, peut présenter la vision que les doctorants ont de leur unité, les points d'appréciation positifs, les points à améliorer.

19 h – 19 h 15 Pause

- 19 h 15 – 19 h 45** 6ème Séquence – 30 minutes
Entretien final à huis-clos avec la direction huis-clos, en la présence de de M. Sémir Al Wardi (ancien Directeur), de M. Vincent Dropsy (responsable axe 2), de M. Damien Mourey (Directeur), de Mme Sandrine Sana (responsable axe 1) de M. Antonino Troianiello (Directeur adjoint).
- 19 h 45 – 20 h 45** Entretien à huis-clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique
- 20 h 45** Fin des entretiens

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

N.A

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Punaauia, le 11 avril 2023

Présidence de l'UPF
 Affaire suivie par :
 Stéphanie AKROUCHI
 Assistante du Président
 Tél. : 40.80.38.39
 Mail : secretariat-president@upf.pf
autoevaluation.@1!Q1Qf

Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche
 et de l'Enseignement Supérieur
 Département d'évaluation de la recherche
 2 rue Albert Einstein
 75013 PARIS
 FRANCE

Réf. : PC/SA/N°23/ **Q144**
 Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du Laboratoire GDI
 V/réf. : DER-PUR230023106 - GDI - Gouvernance et Développement Insulaire

Madame, Monsieur,

Avant tout, l'établissement et le laboratoire « Gouvernance et Développement Insulaire » (GDI) tiennent à remercier l'ensemble des experts pour leur implication dans cette évaluation et la pertinence de leurs remarques.

Pour faire suite à votre courriel du 22 mars 2023 et après validation par la Direction du laboratoire, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les réponses aux points d'attention formulés dans les recommandations à l'unité.

Principales recommandations du comité d'experts	Réponses du conseil du laboratoire de GDI
Domaine 1 : Profil, ressources et organisations de l'unité	
<p>1. <i>Accompagner les membres de GD/ à répondre à des appels à projets nationaux, européens et internationaux en impliquant des doctorants</i></p>	<p>GDI encourage tous les projets de recherche développés par ses membres s'ils sont conformes à son objet. De ce point de vue, de très nombreux financements sont régulièrement obtenus et s'avèrent suffisants même si ces derniers n'ont que rarement une portée européenne, internationale ou nationale.</p> <p>Le laboratoire ne dispose pas de personnel spécifique d'appui à la recherche et la constitution de ces dossiers repose principalement sur le porteur de projet. Cela constitue un frein à la réponse à des appels d'offre aussi sélectifs que les projets de type ANR et PIA: la soumission de tels dossiers demande une expertise rédactionnelle, une connaissance des rouages de ces instances, un travail de veille soutenu et une coordination étroite avec d'autres partenaires institutionnels associés au projet. Il est difficile de pouvoir s'engager seul dans un tel processus aussi incertain et chronophage d'autant plus que l'on ne peut bénéficier d'un processus d'accumulation d'expertise au niveau du laboratoire.</p> <p>Il n'est pas prévu que du personnel d'appui à la recherche soit recruté au niveau du laboratoire. GDI préfère que des compétences précises</p>

	<p>soient mutualisées au niveau du service de la recherche de l'université pour bénéficier d'une expertise technique dans le montage de dossiers et la gestion opérationnelle des colloques. Une réflexion est en cours à ce sujet avec la VP recherche et les autres laboratoires. Il existe bien une expertise au niveau du service de la recherche comme l'atteste l'obtention dans d'autres laboratoires de l'université de projets ANR mais il convient sans doute de la renforcer.</p>
<p>2. <i>Inciter les MCF de l'axe 2 à passer l'HDR</i></p>	<p>A ce jour, il y a 5 MCF au sein de l'axe 2 qui n'ont pas d'HDR dont 1 est en délégation. Il est raisonnable de penser que 3 d'entre eux auront soutenu une HDR sur les cinq prochaines années.</p> <p>L'octroi d'un CRCT attribué localement est sans doute plus aisé à l'UPF qu'en métropole. Motiver une demande de CRCT de six mois par un projet crédible de réalisation d'une HDR est une démarche fortement soutenue et encouragée par le CAC restreint de l'UPF au sein duquel siègent 4 EC de GDI. GDI encourage fortement cette démarche qui s'est avérée fructueuse dans le passé.</p> <p>Les carrières des EC sont sans dtute aujourd'hui davantage influencée par l'activité de recherche ce qui constitue une forme d'incitation. Obtenir une HDR devient un élément de reconnaissance au sein des universités, ouvre l'accès à des responsabilités intéressantes et valorisantes dans des instances de gouvernance et constitue un élément d'appréciation des dossiers pour l'obtention de primes.</p>
<p>3. <i>La politique doctorale doit être mieux précisée (en termes de financement, recrutement et accompagnement) pour réduire la durée des thèses et surtout le taux d'abandon</i></p>	<p>Le conseil du laboratoire est conscient du taux d'abandon trop important des doctorants. De nombreux facteurs locaux - et sur lesquels GDI n'a que peu de prise - expliquent ce constat : l'absence de master dans certaines disciplines, le faible vivier de doctorants dans les masters existant, la concurrence de la métropole, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie pour effectuer des études post-licence, l'éloignement des autres centres de recherche, le coût de la vie élevé en Polynésie française alors que les bourses doctorales ne sont pas indexées etc. Par ailleurs, la diversité des disciplines et de leurs pratiques de recherche rend difficile la création d'un master de recherche pluridisciplinaire compte tenu du nombre peu élevé de doctorants potentiels. Il existe cependant bien une formation à la recherche dans les masters existant au travers de l'exercice du mémoire M2 (master en droit et MCI).</p> <p>La question du financement des thèses ne semble pas centrale pour expliquer les abandons des travaux doctoraux. Il s'agit davantage de la réalité du travail de recherche qui n'apparaît clairement qu'au cours de la première année faute d'une formation préalable.</p> <p>Toutefois, GDI a pris des actions permettant de développer une vie de laboratoire plus soutenue : la participation des doctorants à toutes les manifestations prévues par l'école doctorale, l'obtention de 5 bureaux « de passage » dédiés aux doctorants et aux professeurs invités de GDI dans le nouveau bâtiment de la recherche, le financement d'abonnements type DeepL et des logiciels de retranscription d'entretiens, l'encouragement à présenter les travaux des doctorants, le financement de participation à des manifestations scientifiques, la tenue de réunions de GDI qui associent davantage les doctorants à la vie du laboratoire. Enfin, un nombre important de nouveaux doctorants ont été inscrits en septembre 2022 en raison de collègues juristes ayant nouvellement obtenu une HDR et/ou dont le poste précédemment en délégation a été transformé en un poste de titulaire.</p>

Domaine 2 : Attractivité

<p>1. <i>Création d'un master 2 recherche en économie/gestion</i></p>	<p>L'absence d'un master en sciences économiques d'une part et d'un master de recherche d'autre part en Economie-Gestion sont naturellement des facteurs importants qui limitent la capacité de GDI à recruter des doctorants dans ces disciplines et à les former au travail de recherche.</p> <p>Toutefois, la création d'un master recherche économie/gestion est difficilement réalisable à court terme compte tenu du contexte de l'enseignement supérieur en Polynésie française et du peu d'étudiants inscrits dans les deux masters de ces disciplines : le master CCA et MCI - où la place des enseignements en sciences économiques est par ailleurs limitée. La création d'un master recherche en économie-gestion ne fait pas partie de la nouvelle offre de formation de l'université qui entrera en vigueur en septembre 2024. Cette décision s'explique également par le fait que les débouchés sur l'étroit marché du travail polynésien (seulement 110 000 actifs) sont très faibles au niveau doctorat. Pour un(e) diplômé(e) en master recherche en économie ou gestion il y a peu d'opportunités d'emploi locaux dans le secteur privé. De plus, la mobilité des polynésien-ne-s hors de leur territoire est faible (pour des raisons culturelles, attachement au "fenua").</p> <p>Par ailleurs, les difficultés d'encadrement dans ces disciplines s'expliquent également par le faible taux d'encadrement des EC et par le faible nombre de doctorants polynésiens qui ont soutenu une thèse dans ces disciplines au cours des dix dernières années. Cela constitue un facteur significatif pour comprendre le nombre restreint de doctorants dans ces disciplines. Il faudra veiller à ce que les prochains recrutements d'EC dans les disciplines 5 et 6 témoignent d'une expérience d'encadrement doctoral (pour les EC confirmés) et, idéalement, de l'obtention d'une HDR pour les MCF.</p>
---	--

Domaine 3 : Production scientifique

<p>1. <i>Développer l'interdisciplinarité par des collaborations avec des chercheurs d'autres laboratoires</i></p>	<p>GDI soutiendra et encouragera tous les projets pluridisciplinaires et inter-laboratoires permettant d'alimenter la réflexion de la relation « Homme-milieu ».</p>
<p>2. <i>Mettre en place des outils pour aider les doctorants à publier</i></p>	<p>GDI va mettre en oeuvre des réunions régulières par axe avec les doctorants pour davantage les former au travail d'écriture et aux règles de la publication.</p>
<p>3. <i>Accompagner les nouveaux membres de l'axe 2 pour renforcer son positionnement dans le domaine du tourisme et de la concurrence</i></p>	<p>Un poste de MCF en section 6 a été créé et est pourvu depuis septembre 2020 en étant spécifiquement fléché pour de la recherche en tourisme (celui de Mickael Dupré). Un poste de MCF en sciences économiques est aujourd'hui pourvu et fléché en tourisme (celui actuellement détenu par Monder Sahli).</p> <p>L'_autre poste en sciences économiques a été mis pour une troisième fois au recrutement en délégation cette année mais ce recrutement - pourtant entièrement ouvert et non lié à une thématique de recherche spécifique ou à des contraintes d'enseignement - s'est à nouveau soldé par un échec (aucun dossier déposé en section 5). Il a été décidé d'utiliser ce support de poste pour accueillir un chercheur international pour une année dont les préoccupations de recherche sont en lien avec GDI. Ce choix est également en lien avec l'opérationnalisation du projet Narua piloté par la Présidence de l'UPF et qui vise à favoriser les</p>

	échanges universitaires avec les principales universités de la région (Hawaï, Australie, Nouvelle-Zélande).
Domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société	
1. <i>Faire bénéficier la recherche doctorale de la forte implication des EC dans la vie de la société par l'obtention de financement de contrats doctoraux</i>	Il est tout à fait possible d'envisager un co-financement voire un financement total de contrats doctoraux dans le cadre des partenariats établis avec les organisations et institutions de la Polynésie française.
2. <i>Favoriser la création de chaires ou d'observatoires sur des thématiques comme le tourisme, l'espace ou le changement climatique</i>	<p>Le CETOP est probablement ce qui se rapproche le plus d'un fonctionnement comparable au système des chaires en métropole et concerne le tourisme : financement sur une thématique fléchée, création d'une veille documentaire, organisation de manifestations scientifiques associant des experts internationaux et des décideurs locaux dans le domaine du tourisme.</p> <p>Il n'est toutefois pas certain que le système des chaires soit à ce jour légalement reconnu en droit polynésien et/ou que des avantages fiscaux soient possibles pour ce type de financement. C'est d'ailleurs l'absence d'avantages fiscaux qui rend également moins attractif le dispositif des thèses Cifre et explique que le projet de fondation universitaire de l'UPF ait été abandonné.</p>
3. <i>Inciter les EC de l'axe 1 à s'engager dans des actions de médiation scientifique à destination du grand public</i>	<p>Il est sans doute possible de considérer l'organisation de colloques à l'UPF comme une forme de médiation scientifique en cela que les acteurs du monde socio-économique, juridique et politique locaux font preuve d'une participation active. Ces colloques sont centrés sur des problématiques très concrètes et contextualisées à la Polynésie française. Ils prennent la forme d'un débat public où s'expriment tous ceux qui le souhaitent. La presse également relaie systématiquement ces manifestations.</p> <p>Par ailleurs, des collègues de l'axe 1 - notamment Sémir Al Wardi, Jean-Paul Pastorel et Jean-Marc Regnault - sont souvent sollicités pour commenter la vie politique locale et les enjeux géopolitiques de la région indo-pacifique et pour animer des tables rondes.</p>

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,

Pr. Patrick CAPOLSINI

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

